

Carrières militantes, et vocation à la morale : les militants de la
Ligue des droits de l'homme dans les années 1980
Monsieur Eric Agrikoliansky

Citer ce document / Cite this document :

Agrikoliansky Eric. Carrières militantes, et vocation à la morale : les militants de la *Ligue des droits de l'homme* dans les années 1980. In: Revue française de science politique, 51^e année, n°1-2, 2001. pp. 27-46;

doi : <https://doi.org/10.3406/rfsp.2001.403606>

https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2001_num_51_1_403606

Fichier pdf généré le 26/04/2018

Abstract

Militant careers and moral vocation : militants of the [french] ligue des droits de l'homme in the 1980s
How are we to consider militant commitment without reducing it to a simple rational calculation or a mechanical reflection of acquired dispositions ? The notion of « militant career », borrowed from interactionist sociology, offers a sequential model of analysis of commitment which seeks to take into account the meanings and the choices of the agents in the light of dispositions acquired during prior phases of their militancy. To understand involvement in an association such as the Ligue des droits de l'homme and the moral demands associated with this form of public action, it is necessary to look at the prior militant itineraries of those who belong to it. Through a biographical reconstruction of the specificities of past involvements (particularly in political parties), the representations of political action derived from them and the interferences of public and private life, it is possible to account for these militants' attraction to an association that enables them to pursue collective action without the constraints specific to party organizations.

Résumé

Comment penser l'engagement militant sans le réduire à un simple calcul rationnel ou au reflet mécanique de dispositions acquises ? La notion de « carrière militante », empruntée à la sociologie interactionniste, offre un modèle séquentiel d'analyse de l'engagement visant à rendre compte des significations et des choix opérés par les agents à la lumière des dispositions acquises au cours de phases antérieures de leur militantisme. Pour comprendre l'engagement dans une association comme la Ligue des droits de l'homme et la revendication morale qui est associée à cette forme d'action publique, il faut ainsi se pencher sur les trajectoires militantes antérieures de ceux qui y adhèrent. C'est en reconstituant dans une perspective biographique les spécificités de ces engagements passés (notamment au sein des partis politiques), les représentations de l'action politique qui en découlent et les interférences entre vie privée et vie publique qu'on peut rendre compte de l'attrait de ces militants pour une association qui leur offre de poursuivre une action collective hors des contraintes propres aux organisations partisans

CARRIÈRES MILITANTES ET VOCATION À LA MORALE : LES MILITANTS DE LA LDH DANS LES ANNÉES 1980

ÉRIC AGRIKOLIANSKY

La portée et la pertinence d'un nouveau concept se mesurent souvent, en sciences sociales, aux possibilités qu'il offre de dépasser les limites des théories jusqu'alors dominantes et de contourner les apories auxquelles conduisent les controverses qu'elles ont suscitées. Nous voudrions ici montrer ¹, à partir des trajectoires qui mènent certains à devenir des militants locaux de la Ligue des droits de l'homme (LDH) ² dans la décennie 1980, que la notion de carrière, en l'occurrence de carrière militante, héritée de la tradition interactionniste de l'école de Chicago, offre justement l'opportunité de mieux penser le processus de l'engagement et de l'activisme en politique ³ en dégagant un modèle d'intelligibilité qui échappe à l'alternative classique entre structures et stratégies ⁴. Le militantisme à la LDH, comme dans d'autres associations militantes, pose en effet un problème analytique spécifique. On a désigné par le terme de « militantisme moral » ou de « militantisme par conscience » ⁵

1. Les sources empiriques de ce travail sont issues d'une thèse consacrée à la Ligue des droits de l'homme : Éric Agrikoliatsky, « La Ligue des droits de l'homme (1947-1990). Pérennisation et transformations d'une entreprise de défense des causes civiques », Institut d'études politiques de Paris, 1997 (à paraître aux éditions L'Harmattan en 2001).

2. La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen a été fondée en 1898 au moment de l'affaire Dreyfus. Liée aux milieux radicaux, puis socialistes, elle devient dans l'entre-deux-guerres une organisation de masse qui comptera plus de 150 000 adhérents. L'organisation décline cependant après-guerre, ne revendiquant jamais plus de 15 000 membres (moins de 10 000 dans la décennie 1980). Elle reste pourtant active, participant aux mouvements de dénonciation de la torture durant la guerre d'Algérie et s'associant aux mobilisations contemporaines contre le racisme et pour la défense des droits des étrangers. La Ligue intervient, en outre, dans les affaires concernant des violations des droits et libertés (notamment à propos des dysfonctionnements des institutions policières, judiciaires et carcérales), tant en adressant des revendications aux autorités politiques et administratives qu'en apportant une aide juridique aux victimes.

3. Ce travail porte exclusivement sur les militants locaux actifs de la Ligue qui se distinguent des simples cotisants par un investissement actif et durable dans une section, l'exercice de responsabilités (président, secrétaire, trésorier de section) constituant la forme la plus courante prise par l'activisme dans l'association.

4. Parmi les innombrables développements consacrés, à propos des mobilisations collectives, aux débats qui opposent holisme et individualisme, structures et acteur rationnel, et qui dépassent bien entendu la question de l'engagement, on se reportera à l'article déjà ancien de Jean L. Cohen, « Strategy or Identity : New Theoretical Paradigm and Contemporary Social Movements », *Social Research*, 52 (4), 1985, p. 663-716. Pour une synthèse des travaux relatifs à l'intelligibilité des mouvements sociaux, cf. Olivier Fillieule, Cécile Péchu, *Lutter ensemble*, Paris, L'Harmattan, 1993.

5. C'est Emmanuelle Reynaud qui a introduit en France cette idée (cf. « Le militantisme moral », dans Henri Mendras, *La sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard, 1980) qu'on trouve déjà formulée par les théoriciens de la « mobilisation des ressources » (cf. John D. McCarthy, Mayer N. Zald, « Resource Mobilization and Social Movements : a Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 82, 1977, p. 1212-1241) qui distinguent parmi les membres actifs des mouvements sociaux, ceux qui tireraient un profit direct de la satisfaction

l'engagement dans des luttes politiques sectorielles de ceux qui ne sont pas directement concernés par ces causes (par exemple, les militants antiracistes qui ne sont pas eux-mêmes des victimes potentielles d'actes de racisme). Les ligueurs¹ peuvent se définir ainsi dans la mesure où ils consacrent l'essentiel de leurs activités militantes à des luttes revendicatives dont ils ne sont pas les bénéficiaires directs (droits des étrangers et des minorités en général, citoyenneté sociale, etc.). On peut certes considérer que les militants moraux tirent des bénéfices annexes de leur participation désintéressée à l'action collective. On reconnaît ici le principal terme par lequel M. Olson propose de résoudre le paradoxe de l'action collective². Cependant, la LDH et les associations civiques (qui défendent des causes relatives aux droits des personnes dans l'espace public) constituent un terrain peu propice à une telle analyse en terme d'intérêt. Ces associations n'offrent, en effet, que peu de rétributions matérielles à leurs membres (il n'y a pas de permanents) et ne représentent pas une voie pour conquérir une fonction publique (elles ne participent pas à la compétition électorale). Elles ne permettent donc ni une professionnalisation interne dans l'appareil de l'organisation ni l'accès au métier politique³. Des gratifications d'autres ordres (symboliques notamment) existent, bien sûr, mais elles ne paraissent pas déterminantes⁴. L'exercice d'une fonction de responsabilité dans une section de la LDH est ainsi plutôt perçu comme une charge (le faible nombre de concurrents pour la conquête des responsabilités en témoigne) qui n'est que faiblement compen-

escomptée des revendications et les membres par conscience (*conscience constituents*) mettant leur savoir-faire militant et leurs ressources personnelles au service d'une cause qui ne les concerne pas directement. Cf., sur ce point, Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

1. Le terme de « ligueur » est celui par lequel on désigne les adhérents de l'association.

2. Le paradoxe d'Olson vise à montrer que l'action collective n'est pas compréhensible en terme d'intérêt commun d'un groupe à agir, puisque dans une perspective utilitariste la poursuite d'intérêts privés coïncide rarement avec la réalisation d'un bien commun. En ce sens, ce sont les bénéfices « privés » qui dérivent de la participation directe à un mouvement collectif qui sont vus comme autant d'incitations sélectives à l'engagement. Services (pour les syndicats ou les associations), prestige, obtention d'emplois permettant de vivre à la fois pour et de la politique constitueraient en effet autant de rétributions expliquant que les militants acceptent les coûts de l'engagement même s'ils ne bénéficient pas des effets collectifs de leur action (ou, s'ils en bénéficieraient même sans participer à la mobilisation). Sur ce point, cf. Mancur Olson, *La logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978.

3. Il faut ici distinguer la simple adhésion à la Ligue de l'activisme en son sein. Revendiquer le titre de membre de l'association constitue indéniablement un intérêt dans la compétition politique locale (pour affirmer son attachement aux valeurs de la laïcité ou d'une gauche humaniste ou encore pour bénéficier d'un contact avec les réseaux divers qui passent par l'association). Ce type d'instrumentalisation de la référence à la LDH ne conduit cependant qu'exceptionnellement à une participation autre que symbolique à ses activités.

4. L'estime que confère la représentation d'une association prestigieuse ou le simple fait de se revendiquer d'une action morale peuvent certes être analysés comme des « profits » et, ce faisant, comme des incitations sélectives. On peut néanmoins s'interroger sur cet usage de la notion qui, en considérant que tout peut constituer une rétribution (le sentiment de bien faire ou de respecter ses valeurs), contribue à diluer l'analyse dans un raisonnement tautologique et infalsifiable dans lequel tous les produits voulus ou non de l'action sont analysés *a posteriori* comme des rétributions et des motivations de celle-ci. Pour une telle critique de l'analyse en terme de rétributions symboliques, cf. Florence Passy, *L'action altruiste*, Genève, Droz, 1998.

sée par le prestige qui entoure cette fonction ou par l'émulation qui résulterait d'une suractivité militante ¹.

On a coutume d'opposer à la perspective utilitariste les analyses en terme de structures sociales. La plupart des approches descriptives du militantisme partisan, syndical ou associatif, recourent ainsi à une démarche de type sociographique qui s'adosse à cette hypothèse sociologique forte : l'engagement politique constitue la manifestation de croyances, de représentations, de normes acquises par socialisation, qui reflètent la position et la trajectoire des individus dans l'espace social et/ou leur appartenance à des groupes sociaux ². L'analyse sociographique met en effet en lumière la spécificité du recrutement d'une association comme la LDH ³. Majoritairement salariés du public (67,5 %), fortement dotés en capital culturel (68 % sont diplômés du supérieur), les responsables locaux de la LDH exercent fréquemment (42 %) la profession d'enseignant. Ils partagent, en outre, l'expérience d'une promotion sociale inter-générationnelle réalisée grâce à l'école (pour 60 % d'entre eux ils occupent un statut supérieur à celui de leur père). Ces traits engendrent d'évidentes affinités avec une association qui défend l'idéal d'une République laïque, dont les combats sont axés sur l'usage public de la raison et se fondent sur les armes que donne la culture (organisation de débats, d'expositions, constitution d'argumentaires pour convaincre et « donner à réfléchir »). On trouverait même dans la « vocation à l'universel » ⁴ de ces intellectuels issus de la « nouvelle classe moyenne » ⁵ les ressorts de leur intérêt pour les droits civiques, c'est-à-dire pour la prescription de normes ayant vocation à s'appliquer à tous mais reflétant leurs propres représentations du

1. L'engagement à la LDH à cette dimension paradoxale qu'il est à la fois coûteux en temps (les obligations liées au fonctionnement de la structure étant incompressibles) et, en même temps, trop peu sollicitant pour générer des satisfactions reflétant l'exaltation d'une action collective intense ou l'émulation générée par la lutte revendicative. Sur l'hypothèse de « l'effet surgénérateur », cf. Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétribution du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), février 1977, p. 123-154 et l'analyse qu'en propose Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, op. cit., p. 78-79.

2. La synthèse des travaux sur les partis que propose Colette Ysmal (*Les partis politiques sous la Ve République*, Paris, Montchrestien, 1989) constitue un excellent exemple de l'importance d'une telle perspective dans la science politique française.

3. Les données auxquelles nous faisons référence sont le fruit d'une enquête par questionnaire réalisée entre 1994 et 1996 dans le cadre du GERMM (Groupe d'étude et de recherche sur les mutations du militantisme). Elles portent sur les responsables locaux des sections de la Ligue (présidents, secrétaires, trésoriers) qui constituent la frange active des adhérents de l'association. Nous avons exploité 172 questionnaires constituant un échantillon suffisamment représentatif des délégués de la Ligue (notamment sur des critères géographiques). Ces données sont corroborées par l'exploitation du fichier des adhérents et par l'analyse prosopographique des dirigeants nationaux de l'association. Les enquêtes ultérieures réalisées dans le cadre du GERMM sur des sections de la LDH révèlent les mêmes tendances et confirment les observations évoquées ici. Ce travail d'enquête a, enfin, été prolongé par une série d'entretiens semi-directifs, réalisés avec des responsables locaux et nationaux de l'association (56 entretiens au total), dont sont issus les extraits présentés dans le texte.

4. Pour emprunter la formule à Louis Pinto, « La vocation à l'universel. La formation de la représentation de l'intellectuel vers 1900 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 55, novembre 1984, p. 23-32.

5. Sur la forte propension des « nouvelles classes moyennes » à l'engagement associatif, thème qui traverse la littérature sociologique et politiste française du début des années 1980, cf., notamment, Dominique Mehl, « Culture et action associatives », *Sociologie du travail*, 1, 1982, p. 24-42. L'essentiel de cette thématique est emprunté à Alvin Gouldner et à ses analyses des effets politiques de l'émergence d'une nouvelle classe intellectuelle, au 19^e siècle, dans les sociétés occidentales. Cf. Alvin Gouldner, *The Future of the Intellectual and the Rise of a New Class*, New York, Seabury Press, 1979.

monde¹. Si la perspective structurale constitue un premier pas nécessaire pour comprendre les affinités qui rendent possible l'adhésion à l'association, elle pose cependant un problème essentiel. Une telle approche ne permet pas de comprendre les raisons pour lesquelles ces agents sont actifs et non passifs et pourquoi ils le sont à la LDH plutôt que dans un parti ou une autre association. La sur-représentation des catégories moyennes salariées à fort capital culturel est une caractéristique non seulement de la Ligue, mais aussi de l'ensemble du monde associatif² et constitue l'univers de référence de la gauche socialiste française³. Selon quelles logiques s'effectuent les investissements dans une organisation plutôt qu'une autre ? Quels facteurs permettent d'expliquer que, parmi des individus partageant des caractéristiques communes, certains s'engagent alors que d'autres restent inactifs ?

Pour répondre à ces questions, qui renvoient au problème de l'influence des contextes pratiques de l'action sur l'opérationnalité des dispositions incorporées, le recours à une analyse en terme de carrière semble particulièrement heuristique. La notion de carrière a été forgée dans le cadre d'une réflexion sur la biographie et sur les itinéraires professionnels par E. Hugues⁴. C'est avec H. Becker⁵ et l'analyse des « carrières déviantes » des fumeurs de marijuana, qu'elle prend le sens qui lui est attribué ici : celui d'un *modèle séquentiel d'analyse des comportements sociaux*. L'intérêt du concept est de considérer les actions humaines comme des *processus*, c'est-à-dire comme des activités se déroulant dans le temps et possédant une dynamique propre, et non comme le simple reflet de contraintes structurelles ou d'un calcul utilitaire. L'accent est mis sur la capacité interprétative des agents, c'est-à-dire sur les significations qu'ils accordent à leurs actes et aux situations de choix dans lesquelles ils se trouvent placés⁶. L'idée de carrière permet surtout d'appréhender l'action à travers ses modalités concrètes et comme le fruit d'une succession d'étapes ou de séquences qui infléchissent la trajectoire générale (qui n'est donc pas considérée

1. On retrouve ici l'analyse marxiste de la propension à l'universalisme de la « petite-bourgeoisie » qui « ne veut pas imposer un intérêt de classe égoïste (mais...) croit au contraire que les conditions particulières de sa libération sont les conditions générales seules capables de sauver la société moderne », Karl Marx, *Le dix-huit brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, 1984, p. 107.

2. Martine Barthélemy, « Les associations dans la société française : un état des lieux », *Cahiers du CEVIPOF*, 10, juin 1994.

3. On trouve tant au PS qu'au PSU les mêmes logiques de sur-représentation de certaines catégories, en particulier des enseignants. Pour une synthèse des données sociographiques disponibles sur les partis de gauche, cf. Colette Ysmal, *Les partis politiques sous la V^e République*, *op. cit.*

4. Cf. Everett C. Hugues, « Carrières », dans Everett C. Hugues, *Le regard sociologique* (textes rassemblés par J.-M. Chapoulie), Paris, Édition de l'EHESS, 1996. Le concept de carrière est (dans ce texte de 1967) principalement développé chez Hugues comme un synonyme de biographie, puisqu'il désigne ainsi : « le parcours ou la progression d'une personne au cours d'une vie » (p. 175). Cf. également Everett C. Hugues, *Men and Their Work*, New York, The Free Press of Glencoe, 1958.

5. Howard Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985 (éd. originale : 1963). On trouve également chez Anselm Strauss ou Erving Goffman de telles analyses en termes de carrière et d'itinéraire : Anselm Strauss, « Maladie et trajectoire », dans Anselm Strauss, *La trame de la négociation* (textes réunis par Isabelle Bazanger), Paris, L'Harmattan, 1992 et Erving Goffman, *Asiles*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.

6. La notion de carrière est en cela congruente avec une sociologie compréhensive de l'action telle que Max Weber définit une telle science du sens. Cf. Max Weber, « Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive », dans Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, Pocket, 1992.

comme déterminée une fois pour toutes par la position d'origine ou la socialisation). À propos de la consommation de marijuana par exemple, H. Becker montre comment chaque phase d'engagement dans cette activité possède une dynamique propre qui contribue à rendre possible (ou impossible) la suivante¹. H. Becker suggère surtout qu'une analyse multivariée des déterminants de la déviance (caractéristiques sociales, degré d'intégration des normes) reste insatisfaisante puisqu'elle ignore que ces facteurs n'agissent pas tous de la même façon ni au même moment. La notion de carrière ne conduit donc pas comme le laisserait penser une lecture trop rapide du paradigme interactionniste à ignorer les variables structurelles mais à contextualiser l'analyse de leurs effets pratiques lors des différentes séquences de l'action.

Une telle perspective ouvre de nombreuses voies pour l'étude du militantisme politique, qu'il s'agisse d'observer l'itinéraire des militants au sein d'une organisation (comment passe-t-on de la simple adhésion au militantisme actif ? Quelles sont les logiques qui, à l'inverse, conduisent au désengagement ?) ou de s'interroger sur les caractéristiques des trajectoires antérieures qui amènent à choisir une organisation plutôt qu'une autre. C'est sur cette seconde perspective que nous nous concentrerons ici. L'engagement à la LDH reflète, en effet, une série de déplacements antérieurs dans l'espace politique qui manifestent tant la dynamique propre de cet espace que les interférences entre trajectoire militante et trajectoire sociale. Les responsables locaux de la LDH (comme la plupart des militants associatifs) sont rarement des novices en politique. Majoritairement âgés de plus de 50 ans (56 % des responsables locaux ont plus de 50 ans et la moyenne d'âge s'établit à 52 ans), ils se définissent par une longue expérience du militantisme dans un parti, un syndicat ou une association et par une implication multiple en politique (92 % sont ou furent adhérents d'un parti, d'un syndicat ou d'une association). Une majorité des militants de l'association, sur lesquels nous centrerons ici notre analyse², viennent donc à la LDH à l'issue d'un engagement partisan ou plutôt dans le prolongement de cet engagement passé. Comment comprendre cette inflexion de l'itinéraire d'engagement qui procède à la fois de ruptures objectives (le plus souvent désengagement de l'activité partisane³) et de la redéfinition des significations du militantisme et des attentes que suscite cette activité sociale ? Il est ainsi frappant de constater que l'explicitation de l'engagement à la LDH s'accompagne fréquemment d'une réévaluation de la dimension morale du militantisme et du même coup du sens que revêt l'engagement pour les ligueurs :

« [À la LDH] ce sont des combats politiques au sens noble. Moi la politique en tant que parti je crois que je pourrais plus la faire. Je suis peut-être un peu trop... je veux pas avoir les mains sales. Moi je me sens bien à la Ligue, je m'y sens bien parce que justement c'est net : on défend des principes, on défend des gens en difficulté. En politique, il y a forcément des compromissions, des arrangements, on promet des choses... La Ligue on est là pour... Y. Jouffa (ancien président de la Ligue) disait toujours : "la Ligue est la bonne mémoire de la gauche pour être sa

1. Cf. Howard Becker, *Outsiders*, *op. cit.*

2. Les ex-adhérents des partis représentent deux tiers des militants interrogés par questionnaire. Certains ligueurs n'ont donc connu qu'un autre engagement associatif ou syndical antérieur sans jamais appartenir à un parti. Nous n'analyserons pas spécifiquement leurs trajectoires, même si elles révèlent de nombreux points communs avec les carrières partisans étudiées ici.

3. Ce désengagement peut se traduire par une rupture explicite ou par une prise de distance à l'égard des activités du parti qui n'implique pas forcément de cesser d'y adhérer (en payant toujours sa cotisation).

mauvaise conscience” et c’est vrai : moi je suis heureux à la Ligue parce qu’on défend des gens... Aujourd’hui on est reconnu dans la cité comme autorité morale... c’est vrai, je vois pas l’équivalent. C’est une autorité morale comme... j’allais dire comme l’église. » (président de section, ex-adhérent du PSU, enseignant).

La morale constitue un trait affiché par les dirigeants de l’association (« être la bonne mémoire de la gauche pour être sa mauvaise conscience ») et endossé par les militants. Cette référence à l’éthique est d’autant plus intéressante qu’elle s’oppose presque systématiquement au modèle du militantisme partisan ¹, dont les ligueurs ont pourtant en grande majorité fait l’expérience. Il faut bien sûr saisir ces discours à la lumière de leurs conditions de production, c’est-à-dire dans le cadre d’entretiens réalisés, notamment, au moment des congrès de la LDH dans un contexte de forte identification à l’institution et au cours desquels il faut justifier devant un tiers (le chercheur) de la sincérité de son engagement. Si une telle situation encourage indéniablement les références à des valeurs supérieures promues par l’association, il serait pourtant trompeur de ne considérer ces discours que comme des artefacts, des justifications insignifiantes à mettre sur le compte de la mauvaise foi structurelle des militants. Si l’on convient avec les interactionnistes que l’identité individuelle est toujours le fruit d’un travail de construction et de mise en scène ², il faut alors mettre au jour les logiques qui structurent ces récits militants et saisir en quoi l’éthique et la morale peuvent justement se constituer en revendications désirables et en dimensions pertinentes de l’identité publique telle qu’elle est déclinée au cours d’un entretien ³. Plus précisément, c’est en comprenant comment se construit une grille de classification et d’évaluation de la réalité qui oppose une action politique « noble » à une forme stigmatisée d’engagement, associée à la conquête et à l’exercice du pouvoir, qu’on peut expliquer comment ces militants en viennent à endosser les valeurs promues par la Ligue et ses dirigeants, et, par là, à s’y engager activement.

Pour cela, ce n’est pas vers la socialisation primaire et le système de dispositions qui en découle qu’il faut se pencher mais sur la logique de la carrière militante qui mène à la Ligue. Ces trajectoires n’ont cependant de sens que si on les rapporte à la structure des engagements possibles et à une typologie des formes de militantisme dans le champ politique français contemporain. La carrière renvoie donc d’abord aux itinéraires types qui caractérisent ces militants et qui les prédisposent à adhérer à l’association et aux valeurs qu’elle promeut. L’intelligibilité des carrières amène ensuite à analyser les conditions dans lesquelles les militants sont conduits à interpréter ce nouvel engagement comme une rupture ennoblissante avec un passé dès lors stigmatisé. Pour cela, il faut à la fois saisir les dispositions qui sont activées dans le

1. Il faut néanmoins souligner que cette distance critique à l’égard des partis est toujours nuancée et constructive et qu’elle ne revêt jamais les formes d’une dénonciation radicale des logiques partisans, voire du jeu parlementaire.

2. Sur ce point, cf., notamment, Anselm Strauss, *Miroirs et masques*, Paris, Métailié, 1992.

3. Comme le souligne Jean-Paul Kaufmann : « l’entretien fonctionne comme une chambre d’écho de la situation ordinaire de fabrication de l’identité » (*L’entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, p. 60). En ce sens, le travail de mise en scène de l’identité qui se déroule au cours de l’entretien ne doit pas être considéré comme un artifice ne révélant que la contingence de la situation, mais permet au contraire d’appréhender les catégories fondamentales par lesquelles l’interviewé pense ses pratiques et sa position dans le monde social et construit son identité publique.

cadre des sections et envisager comment se croisent dans le processus de conversion à la morale de la Ligue les itinéraires d'engagement et les histoires de vie.

EXPÉRIENCES DE L'ENGAGEMENT ET DISTANCE À L'ÉGARD DES PARTIS

Le premier trait qui caractérise les carrières militantes antérieures des ligueurs concerne l'orientation de leurs engagements : ceux-ci se réalisent presque exclusivement au sein d'organisations de la gauche laïque. L'adhésion à un parti (68 % des ligueurs adhèrent ou ont adhéré à un parti) est particulièrement significative : 65 % sont ou furent membres du PS, 18,5 % du PSU, 4,5 % du PCF et 6,5 % d'un mouvement d'extrême gauche. Aucun militant ne déclare une appartenance, présente ou passée, à un parti classé à droite. Ce premier trait est bien sûr déterminant puisque la LDH tant par son histoire que ses actions contemporaines s'inscrit dans un espace d'action et de collaboration qui est étroitement lié aux formations de la gauche française et en particulier au mouvement socialiste.

Ces affinités ne relèvent cependant pas que d'une proximité idéologique, mais reflètent aussi des réseaux de contacts entre militants de collectifs différents qui collaborent épisodiquement et qui nouent à ces occasions des relations plus ou moins étroites (allant de la simple relation à l'amitié). L'action concrète des sections locales de la LDH implique en effet souvent des contacts avec d'autres formations associatives, syndicales ou partisans, notamment dans le cadre de mobilisations locales multi-organisationnelles. L'adhésion à la LDH découle alors de l'appartenance à des réseaux de connaissances interpersonnelles¹ constitués notamment lors d'actions publiques collectives, comme dans le cas de ce militant :

« J'avais adhéré une ou deux fois à la Ligue avant (d'y adhérer définitivement et d'y prendre des responsabilités), mais c'était plus par correction vis-à-vis de gens que j'allais emmerder de temps en temps... Bon, j'allais les emmerder en allant leur soumettre des problèmes qui concernaient le Maire... Bon il me semblait nécessaire d'en tirer les conséquences et de payer une cotisation, mais ce n'était rien d'autre qu'un acte financier. » (président de section, fonctionnaire territorial, ex-adhèrent de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), militant associatif).

La pratique militante antérieure et la fréquentation familière de la LDH produisent ici une sorte de créance à l'égard de l'organisation qui débouche sur une adhésion de principe sanctionnant un échange de services. On touche sans doute ici à une logique générale des rapports entre militants, qui fait qu'au-delà d'un certain type de relations l'adhésion réciproque constitue un geste normal, c'est-à-dire attendu par l'une et l'autre des parties comme conforme à certaines règles de civilité. Cependant,

1. Ceci n'est pas spécifique à la Ligue des droits de l'homme. Aux États-Unis, David Snow et Louis Zurcher ont montré que le recrutement des organisations collectives procède le plus fréquemment de l'activation de réseaux sociaux préalablement constitués (amicaux, familiaux, etc.). David A. Snow, Louis A. Zurcher, Sheldon Eklund-Olson, « Social Networks and Social Movements : a Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, 45 (5), 1980, p. 787-801. Sur les analyses en termes de réseaux sociaux, cf. Alain Degenne, Michel Forsé, *Les réseaux sociaux. Une analyse structurelle en sociologie*, Paris, Armand Colin, 1994.

dans ces situations l'échange peut ne pas dépasser le cadre de l'acte symbolique de l'adhésion et du versement de la cotisation. Du coup, il faut chercher dans la carrière antérieure des ligueurs qui deviennent actifs les éléments qui rendent intelligible cette propension à l'activisme au sein de l'association.

Les militants de la LDH se spécifient en second lieu par un rapport particulier à l'engagement, aux organisations partisans et à leurs élites. Ce rapport se définit en deux temps. D'abord, les ligueurs accordent une place déterminante au militantisme. Leurs récits traduisent ainsi combien l'engagement public tient une place importante dans leur vie et représente une pratique nécessaire à l'estime de soi¹. Cette importance accordée au militantisme se module par un second facteur qui est déterminant : les ligueurs se distinguent par des trajectoires doublement marquées par le refus (ou l'impossibilité) d'une professionnalisation politique et par une série de conflits qui les ont opposés aux élites professionnelles des partis. On peut ici distinguer deux trajectoires possibles, parfois deux traits complémentaires d'une même trajectoire, qui ont valeur d'idéaux-types.

D'abord, les ligueurs (en particulier ceux qui furent membres actifs du parti socialiste, soit 41 % de ceux qui ont répondu au questionnaire) se définissent comme des « militants intermédiaires » qui se distinguent des simples adhérents des partis par leur propension à l'activisme, par le temps et l'importance qu'ils accordent à l'action politique mais qui se différencient des élites professionnalisées de ces partis dans la mesure où ils n'ont pas exercé de fonctions de responsabilité importantes au sein de l'organisation, ni conquis de mandats électoraux ni jamais vécu de la politique². La spécificité de leurs carrières militantes reflète le fait qu'ils n'ont justement pas fait carrière, au sens commun du terme, en politique³. L'engagement dans un parti n'a constitué pour eux qu'une activité secondaire qu'ils ont dû concilier avec une profession (on saisit de ce point de vue mieux la sur-représentation des professions, comme celle d'enseignant, qui permettent, notamment par la possibilité d'aménagements horaires, d'articuler travail militant et travail professionnel). S'ils s'affirment comme des militants dans l'âme, ils se pensent et se présentent aussi et surtout comme des non-professionnels de la politique :

1. Pour une analyse en terme « d'estime de soi » de la propension à militer, cf. Luc Berlivet, Frédéric Sawicki, « La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes CFTC de Bretagne dans l'après-guerre », *Politix*, 27, 1994, p. 111-142.

2. Seulement 20 % des ligueurs interrogés par questionnaire ont exercé des responsabilités locales (3 % des responsabilités nationales) dans un parti ; 17 % ont détenu un mandat électif, mais il s'agit dans 70 % des cas de conseillers municipaux. Aucun responsable de section interrogé (par questionnaire ou entretien) n'a eu l'occasion de vivre à la fois pour et de la politique, soit en tant que permanent de parti, soit grâce aux indemnités attribuées aux élus.

3. Il est difficile d'isoler les facteurs qui expliquent la courbe singulière de ces trajectoires. Une explication en terme d'échec repose sur un postulat qui ne semble pas empiriquement démontré (ni théoriquement fondé) : tous les militants aspirent à devenir des professionnels de la politique et/ou à conquérir des fonctions représentatives. En fait, il est sans doute nécessaire de considérer la trajectoire militante non comme le fruit d'une stratégie pré-établie, mais comme le résultat d'une série d'ajustements. La professionnalisation résulte souvent de la conjonction d'événements qui sont imprévisibles par les agents (l'opportunité d'accéder à une position de responsabilité, une conjoncture électorale favorable) et qui résulte de l'interférence entre la vie publique et la vie privée (carrière professionnelle, vie familiale). Il faut analyser la professionnalisation comme un processus et non comme un but fixé une fois pour toutes. La position occupée par les ligueurs au sein des partis renvoie en ce sens à la fois aux événements qui jalonnent l'engagement et à une doctrine qui se forge au fil du temps et qui amène ensuite à faire des choix importants (refus de privilégier le militantisme par rapport à l'activité professionnelle, par exemple).

« Moi je suis un amateur et je le revendique. Pour moi il est primordial qu'il y ait des amateurs en politique, surtout au PS... J'ai connu beaucoup de camarades qui ont eu des fonctions militantes dans des ministères ou des entreprises publiques. Ils étaient nommés pour des raisons politiques... bon, c'était justifié... mais qui croyaient nécessaire d'aller déjeuner au restaurant à midi... ça peut se justifier... d'y inviter des militants de leur section locale pour conforter leurs positions locales... c'était déjà moins justifié, mais on peut imaginer que c'est une façon de faire partager les responsabilités et d'aider... mais si le restaurant se trouve à 200 mètres de leur bureau, d'avoir un chauffeur qui les y conduit en voiture... ça commençait déjà à poser des problèmes. Bon au début, admettons qu'en 1981-1983 c'était un joujou... mais c'est devenu une habitude et ces habitudes ont primé... mais si elles étaient restées clandestines, bon,... mais peu à peu ça a filtré... ça a créé des aigreurs parmi les militants. Donc on a eu du mal à recruter... ou on a recruté dans des motivations qui étaient de s'associer à ce type de pratiques. Bon... il s'est passé cela et puis ça a filtré en dehors et ça s'est associé à un certain nombre de choses... et là je pense qu'on a manqué d'amateurs... très franchement... mais moi j'ai toujours refusé de m'associer à cela. » (président de section, ex-adhérent du PS, éditeur).

« ... Bon en fait j'ai toujours été engagée socialement ou politiquement. J'ai été au PS, je suis entrée au PS en 1978, peut être un peu avant. J'ai milité, j'ai travaillé. Pour l'élection de Mitterrand. J'ai travaillé au secrétariat fédéral... secrétaire fédéral à C., à la formation. Quand Mitterrand a été élu, j'ai gardé mes responsabilités et je me suis rendue compte rapidement que la base n'était plus assez... comment dire... consultée, j'ai senti une espèce de dichotomie entre le pouvoir et la base... » (présidente de section, ex-adhérente du PS, enseignante).

« J'avais pas l'impression que dans un parti, comme le PS, on me laissait réfléchir. Il fallait appliquer les choses comme ça, un programme ou alors une orientation et ça me déplaisait. Il fallait être derrière un homme ou derrière un courant. » (présidente de section, ex-adhérente du PS, psychologue).

« J'ai très vite senti les limites de l'action politique au PS et surtout les limites de son fonctionnement politique. Un côté qui manquait de clarté et d'honnêteté, je dirais une certaine... quelque fois une mauvaise foi et puis tous ces conflits de courant ça rimait plus à rien... Hélas, l'histoire a montré... n'a fait qu'amplifier ce phénomène là. Je me suis de plus en plus éloignée du politique, c'est-à-dire de l'adhésion à un parti pour n'être à ce jour, enfin depuis cette année, de ne plus adhérer à aucun parti politique... heu... essentiellement c'est la motivation... le manque de sincérité des partis politiques. » (présidente de section, ex-adhérente du PS, fonctionnaire territorial).

On voit dans ces entretiens comment l'accès progressif des élites socialistes au pouvoir dans la décennie 1980 est rétrospectivement perçu par les ligueurs qui dénoncent la coupure entre la base et l'élite du parti. Ils stigmatisent ainsi les comportements des « camarades qui ont exercé des fonctions militantes » dans des ministères et qui usent à l'excès de leurs privilèges. Les anecdotes sur les « abus » de ces professionnels alimentent et renforcent l'impression qu'un écart se creuse entre dirigeants et militants, professionnels et amateurs. Ils perçoivent de plus dans leur activité militante routinière que « la base n'est plus assez consultée » et qu'une « dichotomie » apparaît entre la direction du parti socialiste et eux. Se cristallisent de plus autour du discours du ressentiment les dénonciations de la vacuité des luttes intestines, du manque de sincérité de l'action partisane et de l'autoritarisme du fonctionnement interne des partis. Pour ces militants restés en marge de l'élite du parti, celle-ci va peu à peu se constituer en une image repoussoir, en une identification sym-

bolique négative¹ et ce, d'autant plus que se révèle l'impossibilité d'imposer certaines revendications qualifiées d'« électoralement coûteuses » (comme le droit de vote des immigrés aux élections locales)².

On perçoit donc comment à travers l'expérience des transformations qui affectent le mouvement socialiste après 1981 se construit dans le discours de certains de ses militants une perception morale du monde politique qui oppose les professionnels aux « amateurs » refusant les privilèges et les luttes stériles et comment s'ébauche une méfiance à l'égard de la politique des partis qui se justifie en termes éthiques (l'intégrité et le désintéressement opposés aux « compromissions » de la compétition électorale).

Le second trait qui caractérise la trajectoire des ligueurs renvoie à une propension marquée à la rupture et à la dissidence. Cette dimension est sans doute moins prégnante que la précédente car elle concerne surtout les ligueurs qui ont milité au PCF ou dans un parti d'extrême gauche (soit 30 % des ex-militants partisans, si on inclut le PSU) avant, souvent, d'entrer au PS. Dans ces cas, les itinéraires décrits sont ponctués par l'histoire des ruptures, parfois vécues sur le mode du tragique, avec les organisations partisans. Ces récits sont de plus et surtout associés à une dénonciation des partis et de leurs logiques de fonctionnement :

« ... J'ai démissionné du PCF en 1973. De 1973 à 1981, j'ai été sympathisant du PSU. En 1981, j'ai adhéré au PS... En 1992, après le congrès de Rennes, j'ai démissionné... Le début de mon engagement c'était dans mon lycée où j'ai été à l'origine de la constitution du comité du MRAP. J'étais aussi membre des Jeunesses communistes et du parti communiste. J'ai envoyé ma première lettre de démission du parti communiste dans les années 1967... je me suis éloigné du PCF tout en en restant membre... Et puis, j'ai décidé un jour de ne plus faire partie d'aucune organisation où le parti communiste était influent... Tout ça s'est fait progressivement autour de 1980... Je me suis fâché avec beaucoup d'amis de l'époque quand j'ai rompu avec le PCF. J'ai perdu tous mes liens avec mes amis, parce que cela créait entre eux et moi une impossibilité de communication. Moi je pensais qu'ils étaient malhonnêtes et eux me traitaient de social-traître, de bourgeois... rires... Ensuite, j'ai fait un passage au PSU que j'ai quitté rapidement. Après dans les années 1980 je suis rentré au PS que j'ai quitté aussi, il y a pas longtemps au moment où j'entrais à la Ligue... Maintenant j'ai compris. Que ça soit le PCF ou le PS, les militants sont considérés comme uniquement utiles pour la grande machine électorale... c'est un fait général... ce qui fait qu'il n'y a pas, pour moi, de vie militante du point de vue des idées dans ces partis. » (président de section, universitaire).

« J'ai fait plusieurs expériences du militantisme qui se sont soldées par des échecs retentissants. J'étais au PS : n'importe quoi ; J'ai été trotskiste à la LCR, encore plus n'importe quoi, n'importe quoi d'un autre genre. L'engagement dans un parti trotskiste m'a apporté toutes les frustrations possibles et imaginables. j'ai jamais réussi à exprimer ce que j'avais à exprimer, ni à faire ce que j'avais envie de faire. » (femme, secrétaire de fédération, journaliste).

De tels itinéraires (dont on pourrait multiplier les exemples) sont façonnés par une série de conflits qui constituent le fil directeur de la socialisation militante et qui

1. Pour reprendre, librement, un terme forgé pour un tout autre contexte par Gérard Althabe (*Rénovation urbaine et réhabilitation symbolique*, Paris, Anthropos, 1984).

2. En ce sens, comme le suggère *the law of curvilinear disparity*, les socialistes ligueurs sont des activistes intermédiaires enclins à défendre des revendications plus radicales que les simples adhérents et les dirigeants du parti. John D. May, « Opinion Structure of Political Parties : The Special Law of Curvilinear Disparity », *Political Studies*, 21, 1973, p. 135-151

sont, soit liés à l'expérience fondatrice d'une position contestataire au sein d'une organisation comme dans le cas de cet ex-communiste, soit qui reflètent un parcours décrit comme erratique et rétrospectivement interprété comme une succession d'erreurs comme pour cette militante de la LCR. Or, de telles expériences viennent alimenter un discours critique à l'égard des partis, ces « grandes machines électorales » dans lesquelles ces militants ont le sentiment de n'être considérés que « comme des troupes ». Dans ces cas, l'expérience de l'engagement partisan passé suscite une aspiration à des formes d'actions politiques différentes laissant une large place à l'autonomie militante et à la réalisation d'objectifs personnels pensés comme inconciliables avec ceux du parti.

LA LDH DANS UNE CARRIÈRE : LA LOGIQUE DES AFFINITÉS ÉLECTIVES

Les revendications morales affichées par les ligueurs deviennent intelligibles si on considère leurs trajectoires politiques passées. L'expérience du militantisme intermédiaire, de la dissidence ou de conflits avec les élites partisans engendre une grille de perception de l'action politique dans laquelle la lutte pour la conquête du pouvoir et la professionnalisation politique sont dévaluées. Or ces aspirations nouvelles trouvent, justement, à la LDH un cadre propice à leur expression et à leur consolidation. L'association constitue, en effet, un espace d'action ajusté aux attentes de ces militants dans la mesure où les règles du militantisme y diffèrent profondément des logiques de fonctionnement des partis. D'abord, et c'est sans doute un élément décisif, l'association ignore largement les logiques de la professionnalisation. L'activisme à la LDH est pour l'essentiel de ses militants un engagement secondaire au sens où il est subordonné à d'autres activités (professionnelles, par exemple) et où il n'est pas envisageable d'en faire son métier. Les militants que nous avons décrits trouvent au sein de l'association une arène de discussion et d'action d'où sont absents ceux dont ils dénonçaient l'influence néfaste sur les partis : les professionnels de la politique. Du coup, on comprend que l'absence de rétributions matérielles puisse constituer en soi une incitation à l'engagement (logique qui échappe très largement à la rationalité instrumentale que présuppose une analyse utilitariste). Ensuite, l'organisation même de l'association renforce cette dimension. Fortement décentralisée, la structure de la Ligue accorde une très large autonomie aux sections locales (l'essentiel du contrôle exercé par les instances nationales est financier et non politique). La LDH ne fonctionne pas sur le modèle de la concurrence interne pour la conquête des responsabilités (qui reproduit au sein des partis la logique de la compétition électorale). Si les conflits et les débats sont souvent nourris, ils sont plus rarement pensés sur le mode de la lutte pour le pouvoir. L'absence objective de concurrence pour les postes de responsabilité locale et l'autonomie du recrutement du centre national contribuent à cela, tout comme l'inexistence de trophées externes, à conquérir (il n'y a pas de candidats à désigner). Du coup, les tensions internes se déclinent sur le mode du débat, parfois de l'affrontement, d'idées qui valorise l'échange entre militants. Ceux-ci décrivent le fonctionnement de leur association sur le modèle stylisé d'une « politique délibérative »¹ dans laquelle les opinions se forment par la discussion, où

1. Dont l'idéal ressemble fort au modèle que propose Jürgen Habermas dans *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard, 1997.

chacun est légitimement habilité à s'exprimer. De la même manière, la carrière à la LDH se pense et s'exprime pour les militants, non en termes d'intérêt, d'ambition ou de concurrence, mais surtout sur le registre du service, du dévouement et du désintéressement. Si le tableau qu'ils dressent est idéalisé (on pourrait décrire les rapports de forces qui traversent l'association comme toute organisation collective), c'est qu'il reflète une interprétation de la politique par les militants : celle qui s'est progressivement construite dans le cours de leurs expériences antérieures et celle qui dérive de leur expérience actuelle du militantisme dans une section de la Ligue.

L'homologie entre les attentes d'une catégorie d'adhérents et la structuration de l'association, concerne, en second lieu, les opportunités qu'une telle institution offre en terme d'action publique. Association relativement dégagée des logiques de la compétition partisane, la LDH inscrit son action dans un double cadre qui n'est pas étranger à l'action partisane. D'une part, par la marque qu'elle incarne et l'histoire qu'elle symbolise, elle représente une tribune pour intervenir dans le débat politique local, interpeller les autorités, effectuer des démarches auprès des administrations. Son extériorité aux logiques de la compétition partisane offre même des opportunités inexistantes au sein des partis (comme la possibilité d'interventions en faveur de particuliers en difficulté ou la mobilisation sur des thèmes peu pris en charge par les partis comme les droits des étrangers). D'autre part, les sections de la LDH s'inscrivent souvent dans le cadre d'une coopération critique avec les partis de gauche. Les collectifs constitués à propos de projets locaux, de revendications adressées à la mairie ou sur des thématiques plus larges (les droits des étrangers, le logement, etc.) représentent autant d'occasions de coopération et de confrontation avec les partis. La multi-positionnalité de certains militants facilite de plus les contacts avec les élites socialistes locales qui reconnaissent fréquemment la LDH comme une association proche. La section de la Ligue constitue alors une tribune critique depuis laquelle ils peuvent agir avec les partis tout en conservant une autonomie d'action, de prise de position, voire de contestation :

« Les élus, ils sont tous les mêmes. Ils supportent pas la contradiction. Rien que de leur foutre le nez dans leur... ou de les dénoncer, déjà ça leur est insupportable. Donc indépendamment du poids qu'on peut avoir... Quel poids ? On en a pas de poids, on a que le poids d'être un aiguillon et de dénoncer des trucs quand les autres se taisent. Et le maire socialiste de le mettre mal à l'aise et ce, d'autant plus qu'il pouvait croire à notre soutien. » (président de section, ex-militant de la LCR, fonctionnaire territorial).

« Je crois que la Ligue, c'est un contre pouvoir à l'extérieur des partis, et beaucoup plus crédible que les partis. Maintenant, je suis moins sensible aux politiciens. Je sais qu'ils gardent le pouvoir, mais quand on est à l'extérieur des partis, à la LDH, quand on critique c'est pour un principe, pour des idées. Ça représente un contre pouvoir qui est de plus en plus faible aujourd'hui dans l'opposition, puisque la gauche est au pouvoir. Je suis plus à l'aise en étant en dehors de tous les partis pour dire ce que je pense à chacun d'eux. Je dis tout ce que je pense de façon totalement indépendante et autonome... » (président de section, ex-militant du PS, enseignant).

En ce sens, la Ligue offre à ses adhérents de tenir une posture peu ordinaire « d'engagement en retrait », leur permettant de continuer à militer avec les partis, mais

en dehors de ceux-ci et dans un espace où une posture critique est non seulement possible mais d'autant plus efficace qu'elle se fonde sur des affinités préalables et qu'elle peut se décrire comme désintéressée car dégagée des enjeux de la lutte électorale ou de la compétition interne aux partis.

La propension à la morale qui caractérise ces militants civiques manifeste donc une trajectoire singulière au cours de laquelle se construit progressivement l'idéal d'une action éthique, désintéressée que la LDH par la spécificité de son action incarne et suscite à la fois. Ce regard porté sur le passé est en ce sens à la fois le reflet des dispositions engendrées par le passé militant et le fruit d'une reconstitution progressive de ce passé. Si les ligueurs tiennent ce discours critique à l'égard des partis, ce n'est pas seulement parce qu'ils ont rompu avec les partis mais aussi parce qu'ils se trouvent à la Ligue dans une situation propice pour le faire. Pour comprendre les conditions de possibilité d'un tel travail de redéfinition de l'identité militante, c'est vers les biographies qu'il faut en dernier lieu se tourner.

UN ENGAGEMENT INTERSTITIEL : LA CARRIÈRE MILITANTE DANS UNE TRAJECTOIRE BIOGRAPHIQUE

Si la défense des droits de l'homme constitue une revendication désirable et une expérience restructurante, c'est qu'elle intervient à une étape spécifique de la trajectoire de vie, surgissant souvent dans les interstices qu'ouvrent dans une biographie les moments de rupture ou de réorientation professionnelle ou familiale. La retraite constitue typiquement un événement qui facilite l'engagement à la Ligue ou suscite un investissement plus important en son sein ¹. Le syndicalisme, par exemple, qui fut une activité militante importante pour certains enseignants, s'interrompt. Le militantisme partisan est lui-même compromis par un déménagement qui accompagne la cessation du travail ou par un réaménagement général du temps de vie et des activités sociales. D'autres types de ruptures familiales (divorce notamment) ou professionnelles (changement d'activité, promotion interne), qui s'accompagnent d'un déplacement géographique contraignant à abandonner une série de pratiques militantes facilitent de la même manière l'investissement à la LDH. On pourrait considérer comme triviaux et sans intérêt sociologique ces micro-événements qui mènent parfois à la défense des droits de l'homme ². Ils manifestent pourtant que l'attrait pour une association comme la LDH n'est pas seulement lié à un désengagement militant mais reflète aussi l'entrée dans une phase interstitielle de la vie sociale. L'appartenance à un groupe professionnel, l'identification à un territoire et l'insertion dans des réseaux sociaux sont des éléments centraux de construction et de consolidation de l'identité individuelle. La

1. Il faut ainsi souligner l'importance du nombre de retraités à la Ligue (34 % des responsables locaux qui ont répondu à notre questionnaire sont dans cette situation) et de ceux pour lesquels ce désengagement professionnel constitue un horizon proche (56 % ont plus de 50 ans).

2. Ce qui explique sans doute en partie le faible intérêt en science politique pour les histoires de vie des militants, à l'exception toutefois du personnel politique ouvrier. Cf., par exemple, Jean Peneff, « Autobiographies de militants ouvriers », *Revue française de science politique*, 29 (1), février 1979, p. 53-82 ; Bernard Pudal, *Prendre parti*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989.

retraite ¹, comme le fait de déménager, de rompre avec des cercles d'amis constituent des expériences temporaires de désengagement qui ouvrent une phase d'incertitude relative à l'appartenance, à l'identité ou au sens que revêt le passé. Or ces prises de distance, parfois forcées, parfois choisies, contribuent d'une double façon à l'engagement à la LDH.

D'abord, l'association représente une voie pour combler le déficit d'attaches qui dérive de ces ruptures. Elle permet non seulement de retrouver un engagement actif dans un mouvement qui accueille des causes très diverses mais aussi un espace de débat et de socialisation politique. Le militantisme, à la LDH comme ailleurs, engendre des liens d'amitié entre les militants qui s'y investissent. La camaraderie, la solidarité, l'aspect convivial constituent autant de façons pour les militants de décrire les relations qu'ils tissent avec le noyau des autres activistes. L'espacement des réunions (mensuelles le plus souvent) et la faiblesse relative de l'activité des sections interdit cependant de penser que ces relations suffisent à constituer le socle d'une identité sociale complète. L'essentiel réside alors dans le type spécifique de sociabilité qu'offre en particulier aux retraités, la LDH, qui constitue alors une arène, parfois la dernière, où il est possible de s'exprimer publiquement et de confronter ses opinions à celles d'autres citoyens :

« ... Je trouve que cet aspect-là c'est pas du tout négligeable et c'est vrai que ça fait du bien de vider son cœur sur des problèmes de la société. Et ça, c'est pas forcément du militantisme. Quand je vous disais que la parole est libre et que des gens arrivent en disant "j'ai lu ça dans le journal, qu'est ce que vous en pensez, vous vous rendez compte ?", on sent qu'il y a une espèce de défoulement qui se produit et qui provoque une discussion. On est pas toujours maître de l'ordre du jour, surtout avec les personnes âgées. On sait qu'il faut les laisser parler et bon, ça déborde de ce qu'on voudrait mais c'est important pour eux. Et ça fait partie d'un lieu de vie ça... Moi j'ai la chance à mon âge de ne pas être isolée. J'ai suffisamment de réseaux pour ne pas me sentir isolée mais c'est différent. On ne dit pas les mêmes choses. On ne dit pas les mêmes choses à son amie de cœur qui vous connaît depuis l'enfance (c'est mon cas) et ce défoulement qu'on peut se permettre dans le cadre d'un lieu où l'on sait qu'on va retrouver des gens qui pensent un peu comme vous ou qui vont comprendre votre légitime inquiétude où indignation que votre vieille copine va peut-être pas comprendre, parce que c'est pas de ça qu'on parle avec elle. On parle de ses gosses de... c'est tout autre chose. En ce qui me concerne c'est donc pas rompre un isolement mais trouver un lieu où parler de choses qui me tiennent à cœur... » (présidente de section, ex-adhérente du PCF, institutrice à la retraite).

Même si l'ensemble des relations sociales (amicales ou familiales) n'ont pas disparu, la section représente pour certains retraités un espace de sociabilité dans lequel peuvent s'exprimer publiquement des indignations politiques. À l'interface de deux mondes (celui de l'amitié et celui de la politique) la section et les autres ligueurs tiennent le rôle d'un « autrui significatif » ou d'un « pourvoyeur d'orientation » ² qui consolident la dimension publique de leur identité. Avatar public de « l'amie de cœur », la section, espace de débat, est le lieu où s'exposent des indignations civiques,

1. La retraite et le vieillissement sont traditionnellement abordés par les sciences sociales comme une forme de désengagement et de rupture avec un statut antérieur ou comme une perte de « rôle social ». Sur ce point, cf. Anne-Marie Guillemard, *La retraite, une mort sociale*, Paris, Mouton, 1972.

2. Pour emprunter le vocabulaire des théoriciens interactionnistes de l'identité, comme George-Herbert Mead, dans *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 1963.

où se confient des opinions inexprimables dans un cadre privé mais aussi déplacées dans un parti ou un syndicat où l'action est focalisée sur des enjeux externes. C'est de plus dans le cadre de cette interaction que se maintient le sentiment de rester militant, de ne pas abandonner ses engagements. Militer c'est s'engager pour autrui (ceux à qui on prête assistance ou pour qui on se mobilise), s'engager vis-à-vis d'autres militants (en assumant une partie indispensable du travail), mais c'est aussi s'engager à travers et sous le regard des autres ; regard qui permet à certains de consolider cette partie d'eux-mêmes qu'est l'image du « militant dans l'âme ».

L'attrait pour l'association de ces militants en rupture doit ensuite se comprendre à la lumière de la cause qu'elle défend, c'est-à-dire du sens que revêtent les droits de l'homme pour les ligueurs. Ceci a d'abord à voir avec la logique du désengagement évoquée que les ligueurs associent à une exigence de recul à l'égard des luttes politiques et d'universalisme dans les causes qu'ils défendent :

« Q. : *Qu'est-ce qui vous a amené à la Ligue ?*

R. : Bon, disons qu'après avoir déménagé, j'ai peut-être pas retrouvé les mêmes structures que je connaissais à Paris en arrivant ici. J'étais peut-être un peu désorientée en arrivant. Et puis je voulais prendre un peu de recul et bon les droits de l'homme c'était pas mal...

Q. : *Pourquoi les droits de l'homme ?*

R. : Parce que les droits de l'homme, c'est l'homme, quelles que soient sa couleur, ses opinions politiques, sa religion, c'est un être humain, tous les hommes sont égaux entre eux en principe, et dans la réalité ils ne le sont pas. Moi je me bats pour que tous les hommes soient effectivement égaux, quel que soit là où ils se trouvent, quelle que soit leur nationalité... pour moi c'est un combat très important, c'est universel les droits de l'homme... » (présidente de section, ex-adhérente d'une association de défense des droits des étrangers, ex-adhérente du PS, étudiante en troisième cycle).

« ... Bon quand je suis arrivé à Paris, je ne connaissais pas grand monde, quand on change comme ça on se retrouve un peu perdu. En plus ce que je cherchais c'était d'abord à prendre un peu de recul par rapport à l'action politique... Moi ce qui me semble important dans la Ligue, c'est qu'elle fait partie des ONG, des organisations non gouvernementales. Les droits de l'homme c'est international, c'est pour tout le monde, on peut dire que cela correspond à mon tempérament que c'est le genre d'action qui me convient... » (président de section, ex-adhérent PS, enseignant).

Arrivés à des moments de transition de leur vie sociale, ces militants cherchent donc « à prendre du recul » comme s'ils tentaient de traduire dans l'ordre du politique les transformations de leur biographie. Or les droits de l'homme apparaissent justement comme une bonne cause pour manifester cela. Ceux-ci s'expriment dans les sociétés occidentales contemporaines sur le registre de l'universalisme et n'impliquent pas la référence à un groupe particulier ou l'expression de griefs catégoriels, puisqu'il s'agit de défendre des droits généraux ou les droits d'autrui ; c'est un combat qu'on peut mener en étant soi-même désengagé de certaines affiliations sociales, ce qui semble parfaitement convenir à ces agents qui se spécifient justement par des itinéraires biographiques marqués par le détachement, la distance ou la rupture.

Plus précisément, si les droits de l'homme sont ainsi investis par les ligueurs c'est qu'ils constituent un registre particulièrement fécond pour repenser leur trajectoire passée. Comme le souligne E. Hugues, les moments de rupture biographique (comme le changement de statut) sont des *turning point*, des tournants et des épreuves, c'est-à-

dire des séquences de crise propices à ces opérations de redéfinition de l'identité¹. Or la référence à la noblesse de la cause des droits de l'homme intervient justement en pratique comme une ressource particulièrement précieuse permettant non seulement de prendre du recul mais surtout de « prendre de la hauteur » et ainsi de repenser et de reformuler le récit des expériences politiques antérieures. Les droits de l'homme constituent une morale républicaine qui peut être opposée aux idéologies partisans alors ramenées au rang de doctrines particularistes. Face aux droits universels de la personne humaine les idéologies partisans avec lesquelles les ligueurs ont rompu deviennent des engagements qui paraissent désormais inférieurs et inachevés. Une telle disqualification possède d'évidentes vertus pratiques (notamment dans le débat politique local) mais doit surtout se comprendre comme un instrument symbolique permettant de requalifier les expériences passées et de repenser sa propre identité. Endosser le rôle de défenseur des droits de l'homme permet, en effet, de relire l'itinéraire militant, d'en réinterpréter le sens et, ce faisant, de redéfinir son rapport à la politique :

« Quand j'étais jeune, j'étais plutôt ce qu'on appelle une révolutionnaire. J'ai été longtemps au PCF ; je me suis retrouvée acculée à être, enfin à essayer d'être une démocrate (rires) et à défendre les droits de l'homme. C'est-à-dire que là, je ne peux plus reculer (rires) c'est-à-dire que je ne peux pas... Je suis tellement allée de désillusions en désillusions. Et bon, je me dis qu'il y a quand même un certain nombre de choses sur lesquelles il faut qu'on reste intraitable. On peut pas aller plus loin que ça, dans la remise en cause. Finalement, la défense des droits de l'homme c'est la valeur fondamentale, la valeur de base de la gauche. » (présidente de section, ex-adhérente du PCF, secrétaire médicale).

« J'ai un peu l'impression que (la LDH) c'est un butoir, qu'on peut pas aller plus loin, enfin, plus à droite sur l'échiquier politique. La Ligue elle est pas à droite, mais enfin c'est, comment dire, c'est un bon garde fou, voilà. Et finalement, c'est l'idée que c'est une institution qui a un rôle, qui a un rôle je pense central, comme les droits de l'homme, c'est un peu la dernière valeur indiscutable pour moi avec mon expérience de la politique. » (président de section, ex-adhérent du PCF, du PSU, du PS, universitaire).

« Q. : *Qu'est ce qui vous a tenté dans la Ligue, dans l'image que vous en aviez ?*
R. : La défense des droits de l'homme, des inégalités, tout ce qui est à l'image de la Ligue, c'est extraordinaire. Après mon expérience du militantisme arriver maintenant à la Ligue et défendre les droits de l'homme, c'est le chant du cygne. Pour moi c'est une succession d'étapes qui font que j'ai gravi la dernière marche, et c'est ça... et les droits de l'homme c'est la synthèse de tout ce que j'ai fait avant. » (président de section, militant consumériste, cadre du privé retraité).

On mesure dans les entretiens l'ambiguïté des jugements portés sur le passé : renoncement, désillusion, abandon, mais au profit d'une cause plus noble. Pour ces militants « acculés à être démocrates », les droits de l'homme constituent la dernière valeur fondamentale à laquelle ils peuvent se référer sans avoir le sentiment de trahir leurs engagements précédents. La lutte pour les droits représente une « dernière étape », choix emprunt de sagesse depuis lequel ils peuvent repenser leur carrière et ses logiques. Le renoncement devient alors retour à des valeurs essentielles dont la défense constitue l'apogée d'un militantisme qui trouve dans ce cadre les conditions

1. Cf. Everett C. Huges, *Le regard sociologique*, op. cit., p. 59-136 et l'analyse que propose Claude Dubard de la notion de « crise identitaire » dans *La crise des identités*, Paris, PUF, 2000, p. 117.

de son anoblissement : il n'est plus une succession d'échecs mais la découverte progressive d'une nouvelle morale de l'action.

La propension à la morale ne reflète donc pas simplement des normes et des croyances qui guideraient inflexiblement les choix d'action mais procède plutôt d'un travail continu d'interprétation du passé et d'ajustement à la situation présente. Si cette posture éthique s'articule indéniablement à des dispositions anciennes (une vision idéalisée de la culture, du débat et de la raison forgée au cours de la socialisation primaire et professionnelle, en particulier pour les enseignants), celles-ci ne sont activées que dans le cadre d'une expérience singulière de l'engagement qui permet ce retour vers les *habitus*. Expérience des partis d'abord qui suscite de nouvelles attentes mais expérience surtout d'une nouvelle forme d'action (à la Ligue) qui offre de prendre de la hauteur et permet de se penser différemment et de repenser son engagement, en particulier si la biographie en s'infléchissant favorise une telle redéfinition – partielle – de l'identité publique. En ce sens, l'adhésion à la morale de la Ligue et des droits de l'homme constitue indissociablement le produit d'une expérience passée et une condition pour en reformuler la signification.

**

On peut pour finir s'interroger sur la singularité des expériences évoquées par les ligueurs. On trouverait en effet chez d'autres militants associatifs des traits similaires à ceux isolés ici (la prégnance d'une méfiance à l'égard de la compétition partisane, l'expérience relue comme malheureuse de l'engagement partisan, la retraite comme événement incitatif au renouveau de l'engagement). En ce sens, les analyses proposées ici constituent les linéaments d'un modèle plus général d'intelligibilité du militantisme de solidarité permettant d'appréhender ce processus dans ses temporalités et de croiser l'influence réciproque des différentes dimensions de la biographie. Reste néanmoins la question des spécificités qui conduisent à la LDH plutôt qu'à une association antirasciste, humanitaire ou à d'autres cercles de réflexion (comme les clubs laïques). Il faut d'abord souligner l'importance déterminante du contexte local sur les choix d'engagements. L'opportunité d'adhérer à la Ligue dépend de l'existence d'une section de la LDH (et elle ne compte guère plus de 300 sections municipales en France), mais aussi du type d'action qu'elle propose et de la nature de son recrutement. La probabilité pour qu'un premier contact se traduise par une adhésion et un engagement durable ¹ dépend en particulier des liens noués entre militants et des affinités sociales sur lesquelles repose la section comme espace de sociabilité local. Cette perspective qui amène à envisager une autre séquence de la carrière des militants, celle qui se déroule au sein de la LDH et qui reflète la nature des interactions entre adhérents et les incitations qui en découlent, n'a pu être qu'elliptiquement abordée ici : elle constitue pourtant un complément indispensable à ce travail ². Ensuite, il faut souligner que si les traits évoqués ne sont pas spécifiques

1. L'adhésion à la Ligue est, en effet, parfois un acte sans suite. Le taux de non-renouvellement de la cotisation au bout d'un an oscille ainsi entre 10 % et 20 % (sur la période 1987-1993). De plus, le nombre cumulé des nouveaux adhérents ne renouvelant pas leur cotisation au bout d'un an, toujours entre 1987-1993, dépasse le nombre total de cotisants que la Ligue revendique chaque année (plus de 8 000 adhésions non renouvelées, contre 7 000 cotisants déclarés en moyenne).

2. Cette perspective est développée dans notre travail de thèse : Éric Agrikoliansky, « La Ligue des droits de l'homme (1947-1990). Pérennisation et transformations d'une entreprise de défense des causes civiles », thèse citée.

aux ligueurs, leur articulation est, en revanche, plus singulière. L'expérience d'une longue activité militante au sein d'un parti, dans les conditions évoquées, puis d'une rupture avec l'organisation ; la proximité qu'induit la profession à la culture et à la laïcité ; l'existence de ruptures biographiques, autant d'éléments qui ne sont pas à eux seuls significatifs mais dont la co-présence et l'articulation temporelle spécifique constituent des facteurs particulièrement favorables à la manifestation d'un intérêt pour la Ligue. C'est donc plus en terme de faisceaux de conditions qui conduisent à un engagement dans l'association que de facteur déterminant unique qu'il faut raisonner.

Il est, enfin, nécessaire de préciser que l'ambition de ce travail n'est pas de parvenir à une « explication causale » permettant d'isoler des « déterminants » de l'engagement à la Ligue. Expliquer, au sens strict du terme, l'engagement dans une association impliquerait une procédure d'administration de la preuve que seule peut fournir une analyse multivariée (en comparant des populations de militants de différentes associations). Or non seulement une telle procédure s'accommode très mal de la perspective diachronique qui fonde l'analyse des carrières mais les informations qu'elle produit ne disent surtout rien sur la façon dont les itinéraires objectifs se traduisent en subjectivations qui guident l'action. Raisonner en terme de carrière implique, rappelons-le, une visée compréhensive dont l'ambition est de penser le militantisme à partir des catégories par lesquelles les acteurs réfléchissent (dans tous les sens du terme) leurs pratiques. Une telle sociologie d'inspiration wébérienne n'implique bien sûr pas d'abdiquer toute volonté d'explication (M. Weber parle « d'explication compréhensive »¹), même si expliquer ne conduit pas dans ce cas à dégager quelques lois ou mécanismes qui seraient les déterminants en dernière instance du phénomène. Du coup, le concept de carrière a peut-être cet intérêt qu'il ne ferme pas la recherche à la nouveauté, en la figeant dans l'horizon d'une éternelle répétition, mais qu'il offre une grille de lecture ouverte susceptible de mettre au jour la diversité des processus qui travaillent le social.

ANNEXES

Répartition par sexe des adhérents et dirigeants de la Ligue *

<i>Sexe</i>	<i>Hommes (%)</i>	<i>Femmes (%)</i>
Adhérents (1994)	60,5	39,5
Présidents de section	75	25
Trésoriers de section	62	38
Secrétaires de section	45	55
Ensemble responsables locaux (1994)	60,5	39,5
Comité central (moyenne 1990-1994)	68	32

* Les données relatives aux adhérents et aux responsables locaux (secrétaire, trésorier et président de section) proviennent ici de l'exploitation en 1994 des fichiers adhérents de la Ligue (n = 3455). Les informations relatives aux membres du comité central (principale instance dirigeante nationale de la Ligue) sont issues, ici et pour ce qui suit, d'une analyse des biographies présentées par les candidats à un siège au comité central.

1. Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, op. cit.

Répartition par âge des responsables locaux et nationaux de la Ligue

Âge	Responsables locaux (%) (questionnaire, 1994) *	Membres du comité central (%) (1990)
20-39 ans	19	17
40-60 ans	46	54
60 ans et plus	35	29

* Les données relatives aux responsables locaux proviennent pour ce qui concerne l'âge, la profession et l'engagement d'un questionnaire adressé en 1994 aux présidents, trésoriers et secrétaires de section (n = 172).

Profession des dirigeants locaux et nationaux de la LDH

	Responsables locaux (%) (questionnaire, 1994)	Dirigeants nationaux (%) (moyenne 1976-1994)
Artisan-commerçant-chef d'entreprise		1
Profession libérale		36,5 (pour l'essentiel des avocats)
Cadre fonction publique		15
Cadre du privé-ingénieur- journaliste	14	15
Enseignant	42,5	29,5
Santé et travail social	4	-
Prof. intermédiaire fonc. pub.	8	-
Prof. intermédiaire du privé	7	-
Employé fonction publique	5	-
Employé du privé	2	-
Ouvrier	2	-

Engagements publics des responsables locaux de la Ligue

Appartiennent, ou ont appartenu, à :	Responsables locaux (questionnaire, 1994)
un parti politique	68 %
un syndicat professionnel	86 %
une autre association	70 %
soit à un parti, soit à un syndicat, soit à une association.	92,5 %

Éric Agrikoliansky est maître de conférences en sociologie politique à l'université Marc Bloch de Strasbourg. Il est l'auteur d'une thèse (« La Ligue des droits de l'homme (1947-1990). Pérennisation et transformations d'une entreprise de défense des causes civiques », à paraître aux éditions L'Harmattan en 2001) et de plusieurs articles sur l'engagement pour la défense des droits de l'homme. Il a récemment publié un ouvrage de synthèse sur les partis politiques : *Les partis politiques en France au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2000. Ses recherches portent sur la dimension biographique des processus d'engagement, l'action collective et la sociologie de l'engagement altruiste. (Université Marc Bloch, 22 rue René Descartes, 67084 Strasbourg Cedex <agriko@aol.com>).

RÉSUMÉ/ABSTRACT

CARRIÈRES MILITANTES ET VOCATION À LA MORALE : LES MILITANTS DE LA LDH DANS LES ANNÉES 1980

Comment penser l'engagement militant sans le réduire à un simple calcul rationnel ou au reflet mécanique de dispositions acquises ? La notion de « carrière militante », empruntée à la sociologie interactionniste, offre un modèle séquentiel d'analyse de l'engagement visant à rendre compte des significations et des choix opérés par les agents à la lumière des dispositions acquises au cours de phases antérieures de leur militantisme. Pour comprendre l'engagement dans une association comme la Ligue des droits de l'homme et la revendication morale qui est associée à cette forme d'action publique, il faut ainsi se pencher sur les trajectoires militantes antérieures de ceux qui y adhèrent. C'est en reconstituant dans une perspective biographique les spécificités de ces engagements passés (notamment au sein des partis politiques), les représentations de l'action politique qui en découlent et les interférences entre vie privée et vie publique qu'on peut rendre compte de l'attrait de ces militants pour une association qui leur offre de poursuivre une action collective hors des contraintes propres aux organisations partisans.

MILITANT CAREERS AND MORAL VOCATION : MILITANTS OF THE [FRENCH] LIGUE DES DROITS DE L'HOMME IN THE 1980S

How are we to consider militant commitment without reducing it to a simple rational calculation or a mechanical reflection of acquired dispositions ? The notion of « militant career », borrowed from interactionist sociology, offers a sequential model of analysis of commitment which seeks to take into account the meanings and the choices of the agents in the light of dispositions acquired during prior phases of their militantism. To understand involvement in an association such as the Ligue des droits de l'homme and the moral demands associated with this form of public action, it is necessary to look at the prior militant itineraries of those who belong to it. Through a biographical reconstruction of the specificities of past involvements (particularly in political parties), the representations of political action derived from them and the interferences of public and private life, it is possible to account for these militants' attraction to an association that enables them to pursue collective action without the constraints specific to party organizations.